

# Cohésion sociale et implication citoyenne

Juguler les effets du changement climatique n'est pas le seul bénéfice de la réintroduction de la nature en ville. Celle-ci est aussi source de cohésion sociale et de bien-être des habitants, sous réserve que ces derniers soient parties prenantes des actions menées par la collectivité. Principe qui peut guider l'action au-delà des seuls jardins et aider à la construction de réponses adaptées aux populations les plus vulnérables.

Espaces nourriciers, de travail et productifs, mais aussi créatifs et de loisirs (manifestations artistiques, projections de film, etc.), les jardins comme les aménagements des cours d'eau sont devenus des lieux d'innovation technique et sociale. À Berlin, par exemple, le Parc Herzberg associe nature, agriculture et usages récréatifs, dans un ancien environnement industriel. À Strasbourg, à l'initiative d'habitants regroupés en association, la ville met gratuitement à disposition des parcelles (de 4 à 6 ares) nécessaires à la création de jardins partagés. Ces lieux, cultivés à plusieurs, permettent de développer des liens de voisinage, d'entraide et de partage en renforçant la cohésion sociale. Revaloriser la nature contribue à retisser du lien avec la ville et à donner de la fierté aux habitants. Paris Habitat l'a bien compris qui essaie d'améliorer la qualité de vie de ses locataires à travers les jardins. Pour Pascal Amphoux, professeur à l'École nationale d'architecture de Nantes, la notion de partage est consubstantielle du jardin, quelle qu'en soit la destination. « *Le partage et l'usage est peut-être la caractéristique la plus évidente que révèlent les innombrables typologies et appellations (pour distinguer) les pratiques urbaines de la nature : des jardins récréatifs ou culturels, des jardins festifs (...), de subsistance, (...) ou de préservation etc. Chacun de ces intitulés met en avant un type d'usage à partager* ». Et, quand ils deviennent vivriers - même si cela constitue un apport alimentaire encore très minoritaire - les jardins participent à l'éducation au goût des citoyens et à leur sensibilisation à une agriculture de saison.

Tout cela demande certainement à être nuancé. Des conflits peuvent aussi se développer entre usages traditionnels et nouvelles activités, indique Jean-Jacques Terrin, ou autour de pratiques nocturnes bruyantes, par exemple.

## Implication citoyenne

Pour la chercheuse Nathalie Blanc, l'intégration de la nature en ville ne peut pas se faire sans la conjonction des expertises techniques et des savoirs des usagers. Sa réflexion porte ici sur les jardins. « *Les démocraties locales enrichies des savoir-faire jardiniers pourraient contribuer à une adaptation partagée aux changements environnementaux à venir* », affirme-t-elle. Mais, si la reconnaissance des citoyens apparaît importante pour inscrire ces derniers dans un processus vertueux de lutte contre les changements climatiques, il convient d'aller plus loin. Selon Javier Martin Vide, Marc Montlleó et Itzel Sanromà, auteurs de l'article sur les îlots de chaleur à Barcelone, il est aussi nécessaire « *d'éveiller les consciences, d'informer et de former les citoyens à être plus exigeants et à modifier leurs comportements pour générer moins de chaleur, réduire leur consommation d'énergie, emprunter des moyens de transport moins polluants et qui produisent moins de chaleur résiduelle, ou encore diminuer le recours à la climatisation* ». L'implication des habitants et leur responsabilisation se jouent aussi au niveau de la prévention aux risques d'inondations (qu'ils avaient pu oublier), en complément d'une intervention des pouvoirs publics. Cette approche, bien qu'essentielle, reste encore peu développée en France. À Rotterdam, la collectivité mobilise les habitants des quartiers très exposés pour que soient mises en place des protections individuelles. Le plan climat territorial de la communauté urbaine de Dunkerque vise à sensibiliser les habitants à la spécificité du territoire de polders.



Jardins familiaux à Strasbourg.

## NANTES : LA NATURE COMME FACTEUR DE COHÉSION SOCIALE

La métropole accorde une place importante à la présence de nature au pied des grands ensembles. Elle constitue pour les habitants un facteur de cohésion sociale non négligeable. Des enquêtes montrent par exemple que dans le quartier Dervallières, classé en zone urbaine sensible, 70 % des habitants affirment que « le cadre naturel composé par des espaces verts de qualité les motive à rester dans le quartier ». Ils apprécient aussi que des réaménagements aient permis de rendre ces espaces attractifs en tissant un nouveau lien avec la ville.



© SEVE Nantes

Le bassin Dervallières, après les rénovations.

L'enjeu peut aussi être éminemment social. À titre d'exemple, des solutions alternatives dans la fabrique de la ville, peu coûteuses, peuvent aussi être trouvées pour répondre aux besoins de populations fragiles. Nicolas Gilsoul, professeur à l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, cite le cas d'un projet modeste, soutenu par les Nations Unies, qui se déroule à Lagos au Nigeria dans un quartier soumis aux inondations. Des habitations en auto-construction et à moindre coût, basées sur le modèle d'un prototype flottant d'une unité autonome, pourraient remplacer peu à peu les installations de fortune sans chasser les habitants.

Dans un contexte de raréfaction des ressources publiques, tous ces changements colossaux soulèvent en effet une autre question, celle de leur financement. Faut-il associer les habitants au déploiement de solutions permettant aux villes de s'adapter aux changements climatiques ? À Rennes, par exemple, où le renforcement de la « nature en ville » fait partie des objectifs de la révision du PLU, la contribution des habitants dans l'aménagement et l'entretien des espaces constitue une des pistes à étudier, avec pourquoi pas, l'imposition du développement du végétal sur les espaces privés. Les habitants par leurs interventions sur l'espace privé peuvent en effet contribuer à la réduction des îlots de chaleur. Mais pas seulement. À Montréal, certains espaces publics cette fois comme les trottoirs sont, à petite échelle, « entretenus » ou « jardinés » par les habitants. De nouvelles méthodes de gestion du capital « nature » au cœur des villes sont en train de voir le jour, comme à Lyon dans le quartier de la Guillotière. La création d'un lieu de jardinage en pleine terre, aujourd'hui géré par une association, s'articule à une opération collective de végétalisation de pieds d'immeubles et de bordures de trottoirs.

## MAYENCE : UNE STRATÉGIE MULTI-ACTEURS

L'aménagement de l'ancienne zone portuaire du Zollhafen au bord du Rhin pour accueillir des logements, bureaux et espaces de loisirs implique de fortes mesures de prévention des inondations.

La question des « constructions adaptées en zone inondable » et celle de la « gestion du risque d'inondation » ont été abordées et présentées aux maîtres d'ouvrage et aux citoyens dès la phase d'établissement du plan de construction. Le Zollhafen est appelé à devenir la référence en Allemagne en matière de mesures préventives de protection des crues. Pour les futurs acquéreurs de maisons et appartements mais aussi pour les locataires et les personnes travaillant dans ce quartier, la SWM (régie municipale chargée de la distribution de l'eau, de gaz et d'électricité à Mayence) a mis au point un document d'informations sur les crues. Y sont consignées les actions à entreprendre en matière de prévention dans le domaine de la construction, de la gestion de risque (assurance contre les inondations), des informations (prévision et avis de crues) ainsi que du comportement (mesures à suivre en cas d'inondation).



© Zollhafen GmbH Mainz

Stratégie d'aménagement du môle sud dans le Zollhafen.

## BERLIN : QUAND LES HABITANTS DÉFENDENT LES JARDINS PARTAGÉS

Lieu de rencontre avec une cour de récréation et un bar, le jardin de Prinzessinnengärten, dans le quartier cosmopolite de Kreuzberg – à Berlin – est exploité par une association qui propose aux habitants de cultiver leur propre nourriture. Le terrain appartient à la ville qui a voulu un temps le vendre à un promoteur privé. Mais une pétition ayant réuni 30 000 signatures a finalement conduit au rachat du terrain par l'arrondissement, afin de préserver l'usage du lieu. Cet exemple illustre bien l'implication des citoyens dans la préservation de ces espaces partagés si particuliers.



DK

Jardin de Prinzessinnengärten, Berlin.